

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1561 constatant l'arrivée dans le Territoire de M. Amirda (Louis), juge suppléant au Tribunal supérieur d'appel

n° 1561

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/12/1964

Date de publication
14 novembre 1964

Date du numéro
1 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée l'arrivée dans le Territoire, le 6 novembre 1964, de M. Amirda (Louis), juge suppléant au Tribunal supérieur d'Appel de Djibouti. Est constatée la prise, par M. Amirda (Louis), des fonctions dont il est titulaire.